

Chemins de fraternité

À la découverte de l'encyclique *L'Amour dans la Vérité*



Un appel à la responsabilité

La publication d'une encyclique⁽¹⁾ sociale est toujours un événement. L'Amour dans la Vérité n'échappe pas à la règle. Elle fait entendre une parole forte, à certains moments, complexe, dans un contexte particulièrement difficile. Mais elle ne donne pas de solution toute faite. Elle nous appelle à discerner, dans le quotidien de nos vies, les remises en cause nécessaires ; elle se fait invitation à la conversion et à l'action pour oser de nouveaux chemins de fraternité.

Engagés de façon différente dans la société, c'est ensemble que nous avons souhaité commencer à défricher ces nouveaux chemins ; et c'est ensemble que nous vous proposons de continuer d'avancer.

Les pages qui suivent ne prétendent pas à l'exhaustivité tant les questions abordées par Benoît XVI sont riches. Elles offrent simplement cinq portes d'entrée possibles ; cinq thèmes pour partager en mouvement, en paroisse, entre amis ; cinq clés pour donner le goût d'aller plus loin. À chacun, il revient de chercher la manière dont nous pouvons ensemble nous nourrir de l'encyclique pour apprendre, chaque jour davantage, à aimer en vérité et construire ce monde plus juste et plus fraternel auquel nous aspirons tous.

(1) Lettre solennelle du pape adressée à l'ensemble de l'Église catholique ou plus spécifiquement à une des parties d'entre elles, évêques, clergé, fidèles. Les encycliques sont des textes qui ont le plus souvent valeur d'enseignement et peuvent rappeler la doctrine de l'Église à propos d'un problème d'actualité.

NB : Les chiffres entre parenthèses (§ x) renvoient au numéro de paragraphe correspondant de l'encyclique.



L'Évangile en actes

Une bonne nouvelle pour la vie du monde

« Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles et de langue, mais en actes et dans la vérité. » (1 Jn 3, 18)

« La justice est la première voie de la charité, (...) une partie intégrante de cet amour "en actes et en vérité." » (§ 6)

Déjà en 1967, « Paul VI établissait un rapport clair entre l'annonce du Christ et la promotion de la personne dans la société. Le témoignage de la charité du Christ à travers les œuvres de justice, de paix et de développement fait partie de l'évangélisation ». (§ 15)

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

■ **Comment l'expérience spirituelle prend-elle corps dans nos choix économiques ou nos engagements associatifs et politiques ?**

■ **Quels liens pouvons-nous repérer entre l'Évangile et le développement auquel nous travaillons ?**

Le message de « L'Amour dans la Vérité », en fidélité à l'enseignement social de l'Église et à Vatican II, présente le salut comme une proposition de vie pour l'humanité. La dignité de toute personne humaine est rappelée avec force. Elle implique l'exercice de la liberté, élément essentiel d'un développement intégral. Mais la liberté est inséparable de la responsabilité à l'égard des autres, de l'humanité, du monde (§ 17 et 70). La vie humaine se trouve comprise comme la réponse à un appel, à une vocation, pour servir la justice et le bien commun. La charité prend corps dans l'histoire sous le mode de la fraternité universelle (§ 19-20).

Le développement ne se réduit pas à une accumulation matérielle, il comprend une dimension spirituelle, puisqu'il s'agit d'inscrire dans l'histoire un amour reçu pour être partagé. La vie humaine, personnelle et collective, comprend alors une heureuse reconnaissance pour la grâce et la beauté du don de la vie (§ 34). La réponse à ce don continu s'inscrit dans un engagement responsable à l'égard de ses frères et sœurs en humanité. Selon une telle perspective, la mondialisation elle-même, au prix d'une réorientation radicale, peut revêtir une dimension spirituelle. « Cela permettra de vivre et d'orienter la mondialisation de l'humanité en termes de relationnalité, de communion et de partage » (§ 42).

La voie du développement humain constitue une promesse de bonheur pour chacun et pour tous. À une condition : le bonheur ne peut être cherché dans une jouissance individuelle, il naît de la solidarité fraternelle, pour qu'advienne une communauté universelle (§ 53). Les chrétiens travaillent à l'unité du genre humain, à la lumière de la révélation de Dieu comme Trinité de personnes unies par un même amour. Au nom de cette expérience qui s'inscrit au cœur de la foi, ils sont acteurs d'une collaboration fraternelle ouverte à tous, au service de la justice et de la paix pour l'humanité entière (§ 54).

Le développement comme vocation

Mondialisation et changements climatiques : que devient l'idée de développement ?

« Le développement intégral de l'homme est d'abord une vocation et suppose donc que tous prennent leurs responsabilités de manière libre et solidaire. » (§ 11)

« La plus grande ressource à mettre en valeur (...) est la ressource humaine : c'est là le véritable capital qu'il faut faire grandir. » (§ 58)

« Les projets en vue d'un développement humain intégral ne peuvent ignorer les générations à venir, mais ils doivent se fonder sur la solidarité et sur la justice intergénérationnelle. » (§ 48)

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

■ **Sommes-nous convaincus que chaque personne est appelée à se développer ?**

■ **À l'heure de la mondialisation, comment pouvons-nous traduire concrètement le fait que nous appartenons tous à la même humanité ?**

■ **Sommes-nous prêts à adopter de nouveaux styles de vie pour permettre un développement durable, dont pourront bénéficier les générations futures ?**

Pour Benoît XVI, reprenant en cela une réflexion amorcée par Paul VI dans *Le Développement des Peuples* (en 1967), le développement peut être considéré comme une vocation qui demande une vision transcendante de la personne. Dans le dessein de Dieu, chacun de nous est appelé à grandir et à se développer.

S'il y a eu des progrès dans le développement depuis 40 ans, les inégalités ont augmenté et de nombreux déséquilibres demeurent ou se sont aggravés. Surtout, la mondialisation est devenue une réalité incontournable (§ 33). Ce contexte de globalisation ne doit pas faire oublier que le développement commence par la promotion de chaque personne, premier « capital » à sauvegarder. Pour cela, l'espérance chrétienne nous pousse à une fraternité active (§ 34). Elle prend sa source dans la reconnaissance que nous formons tous une seule famille humaine (§ 53). C'est pourquoi il faut orienter la mondialisation vers plus de communion et de partage (§ 42). Le développement consiste à inclure toutes les personnes et tous les peuples dans l'unique famille humaine (§ 54) ; bref, le contraire de l'exclusion et de la solitude, une des pires formes de pauvreté (§ 53).

Outre la mondialisation, l'autre grand changement depuis 40 ans, et particulièrement ces dernières années, est la prise de conscience des limites du modèle de développement basé sur l'accumulation et le gaspillage des ressources. D'où la nécessité de passer à un développement durable, pour sauvegarder la Création. Le pape développe le concept d'écologie humaine (§ 51). Défendre la vie est un engagement indivisible, allant de la nature à l'être humain (§ 51). Il s'agit de « renforcer l'alliance entre l'être humain et l'environnement » (§ 50). C'est pourquoi le pape plaide pour un véritable changement de mentalité et pour l'adoption de « nouveaux styles de vie » (§ 51).

Le local et le global

Une tension créatrice

Agir local et penser global : cette petite phrase devenue emblème de la mondialisation en cours, est revisitée par l'encyclique. À partir de la question centrale du développement, on voit la dimension locale et la dimension globale traverser tout le texte, dans une tension créatrice.

La tension est soulignée à partir de « *l'explosion de l'interdépendance planétaire* » (§ 33) considérée comme la nouveauté majeure de notre ère. Cette interdépendance est source d'une tension qui se révèle à plusieurs niveaux. Tension entre la logique internationale du commerce et de la finance, marquée par une mobilité et déréglementation croissantes, et la souveraineté des États (§ 24). Tension entre les avantages donnés aux entreprises pour augmenter leur compétitivité internationale et la politique sociale qui devrait protéger les droits des travailleurs (§ 25). Tension entre la mobilité au travail, qui favorise les échanges entre cultures et la stabilité psychologique et sociale nécessaire pour construire un parcours personnel cohérent (§ 25). Tension entre la plus grande interconnexion et circulation des idées grâce aux nouvelles technologies de communication et la distance temporelle et physique nécessaire pour construire son opinion personnelle (§ 73).

Or, cette tension multiple appelle à construire une nouvelle cohérence entre ces finalités mises en rivalité. Au niveau économique, nous sommes invités à articuler la logique marchande avec la logique de la gratuité et de la communion, au sein même de l'économie et de l'entreprise (§ 46). Au niveau politique, les autorités nationales sont appelées à se coordonner autour d'une autorité mondiale, garant de l'unité et de la justice internationales, vigilante de la voix accordée aux pays plus pauvres dans les décisions communes (§ 67), et opérant selon le principe de subsidiarité (§ 58). Au niveau culturel, l'échange interculturel est à favoriser, à travers des politiques concertées de migration qui respectent à la fois, les droits des personnes émigrées et des sociétés qui les accueillent (§ 62). Au niveau écologique, l'interdépendance entre l'homme et l'environnement est à repenser sous la forme de l'alliance (§ 49).

L'inscription de l'international dans le local appelle donc à développer de relations nouvelles entre les différentes dimensions de la vie. Plutôt que d'agir local et de penser global, il s'agit d'agir et de penser local et global.



« *Le développement des peuples dépend surtout de la reconnaissance du fait que nous formons une seule famille qui collabore dans une communion véritable et qui est constituée de sujets qui ne vivent pas simplement les uns à côté des autres.* » (§ 53)

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

- **Comment la tension entre le local et le global s'incarne-t-elle dans notre quotidien ?**
- **Cette tension a-t-elle généré des articulations et des relations nouvelles ?**

Le don et la gratuité

L'économie au service du bien commun

L'un des apports les plus spécifiques de cette encyclique sociale est sans doute d'avoir mis l'accent sur le don et la gratuité d'une manière nouvelle. En demandant que « dans les relations marchandes, le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité (...) trouvent leur place à l'intérieur de l'activité économique normale » (§ 36), Benoît XVI introduit une rupture. Rupture parce que le don et la gratuité n'apparaissent plus comme un à-côté de l'activité économique, une sorte de palliatif qui, dans un second temps, viendrait compenser de l'extérieur les effets négatifs d'une économie condamnée à laisser quelques victimes du système sur le bord de la route. Rupture encore car il ne s'agit pas de remettre en cause la légitimité des relations marchandes en appelant à une sorte de monde utopique du désintéressement d'où serait bannie toute logique économique.

Ce à quoi nous sommes appelés, ce n'est pas à abolir le système mais à le transformer, mieux, à le transfigurer. Soulignant qu'il n'y a pas de fatalité mais des choix et des responsabilités humaines derrière le fonctionnement actuel de l'économie (§ 36 et 42), Benoît XVI invite à sortir de la stricte logique de l'échange calculé, où chacun est prêt à s'investir et à investir dans la mesure seulement où il est sûr de gagner en proportion de ce qu'il a donné. Il invite à faire brèche dans la logique purement comptable du donnant/donnant, dans la logique de l'équivalence régie par les intérêts personnels.

Introduire le sens de la gratuité et la logique du don au cœur même de l'activité économique, c'est une façon de revisiter les finalités de l'économie. L'économie ne peut se réduire à un échange de biens, à n'être qu'un moyen de satisfaction de besoins et d'enrichissement personnel. Elle porte beaucoup plus ; son sens dépasse le seul produit ou la seule valeur monétaire du bien. Il est utile de se rappeler que le sens premier de « économie » c'est la gestion de la maison commune, du bien commun. Donner place à la gratuité et au don en économie c'est reconnaître et promouvoir la contribution décisive des personnes dans ce processus ; c'est aussi avoir pour horizon le bien de la maison commune. L'économie sociale et solidaire, qu'il s'agisse du commerce équitable, du microcrédit ou bien d'autres pratiques, va en ce sens. L'économie a vocation à être facteur de médiation sociale et facteur de construction de société.

« Le don par sa nature surpasse le mérite, sa règle est la surabondance. » (§ 34)

« La logique du don n'exclut pas la justice et elle ne se juxtapose pas à elle dans un second temps et de l'extérieur. » (§ 34)

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

- Une place pour le don dans l'économie : est-ce un doux rêve ?
- Comment pouvons-nous concrétiser cette idée dans nos actes économiques ?



Devenir vrai

En route avec le Christ

« La vérité est une lumière qui donne sens et valeur à l'amour. Cette lumière est, en même temps, celle de la raison et de la foi, par laquelle l'intelligence parvient à la vérité naturelle et surnaturelle de l'amour : l'intelligence en reçoit le sens de don, d'accueil et de communion. (...) La vérité libère l'amour des étroitures de l'émotivité qui le prive de contenus relationnels et sociaux, et d'un fidéisme qui le prive d'un souffle humain et universel. » (§ 3)

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

■ **L'exercice de la charité exige un discernement. Comment la foi et la raison peuvent-elles se conjuguer pour nous éclairer ?**

■ **Quand et à qui faisons-nous confiance dans notre vie quotidienne ?**



Nous sommes dans une situation de pluralisme où différentes rationalités se confrontent. Il existe donc bien des manières de concevoir la notion de vérité. Voilà pourquoi nous nous méfions de quiconque prétendrait imposer sa vérité à tous, que ce soit en matière de croyance, de vision du monde, d'orientation morale ou politique. Plus que jamais le dialogue est nécessaire, ce qui suppose une manière commune de se parler : la parole argumentée. Chacun accepte d'entrer en relation avec d'autres sans prétendre avoir *a priori* raison : il espère seulement que la justesse de son argumentation suffira à emporter l'adhésion réfléchie de ses interlocuteurs. L'enjeu est d'éliminer la violence dans l'échange ce qui suppose pour le croyant de formuler sa foi de façon ouverte, tolérante et compréhensible.

Mais quand on croit en Dieu, celui-ci ne représente-t-il pas la vérité ultime ? Qu'entendre par vérité quand il s'agit de Dieu ? Dans la Bible, Dieu est vrai en tant qu'il est fiable : la parole de Dieu est l'envers du mensonge. Elle ne triche pas. Dieu ne trahit pas ses créatures et il leur conserve cette bienveillance initiale dont la Genèse se fait l'écho : « *Et Dieu vit que cela était bon* ». C'est d'une telle parole de confiance que durant notre vie nous sommes en quête, qu'il s'agisse de notre travail, de notre affectivité, de nos relations sociales. Qui pourrait vivre sans une reconnaissance aimable, amicale ou amoureuse ?

Il en est de même dans les évangiles qui associent la vérité à Jésus : « *je suis le chemin, la vérité et la vie* ». Remarquons que la vérité n'apparaît qu'à la condition d'une pratique : faire route avec Jésus. C'est au terme de cette expérience que Jésus vient à la lumière. La vérité de son être se dévoile au bout d'un itinéraire que nous sommes invités à parcourir avec lui. Et le témoignage chrétien rend compte de la transformation qui s'opère en nous à travers ce vécu. Car la vérité des paroles et des actes de Jésus est d'abord une vérité éprouvée comme salutaire, comme source de force, de cœur et d'intelligence. Jésus demeure pour beaucoup celui qui est capable de nous faire renouer avec la confiance en nous. Et cette confiance nous donne le courage d'être et de marcher, de demeurer humain malgré nos faiblesses, de devenir même un peu plus vrais.



François Soulage, Président du Secours Catholique-Caritas France
† Michel Dubost, Évêque d'Évry-Corbeil Essonne,
Président de Justice et Paix
François Fayol, Président de la Délégation Catholique
pour la Coopération
Guy Aurenche, Président du CCFD-Terre Solidaire

Soulage + Dubost Fayol Aurenche

Réf. 515010

Document imprimé sur du papier recyclé / Fabrication : CCFD-Terre Solidaire / Imprimerie : ETC
Conception graphique : Claire Robert / Photos : Isabelle Reboul - www.isabellereboul.com

